

Association des musées canadiens

Réponses

1. Reprise économique et croissance

Compte tenu du climat d'austérité budgétaire actuel au sein du gouvernement fédéral et dans le monde, quelles mesures fédérales particulières estimez-vous nécessaires pour assurer la reprise économique et une plus forte croissance économique au Canada?

Les quelque 2 600 musées ou plus du Canada font un apport sensible à la dynamique industrie du tourisme, ainsi qu'à la qualité de vie des Canadiens. Près de 60 millions de personnes visitent chaque année des musées. Les musées créent également de l'emploi et des expériences de formation de haute qualité (dans des domaines de compétences aussi variés que les relations publiques, la technologie, le service à la clientèle, la recherche, les publications et le dessin industriel) qui pourraient être mieux exploitées, surtout dans les domaines à pertes d'emploi où le recyclage est une obligation. L'Association des musées canadiens (AMC) administre au nom du gouvernement du Canada un programme d'emplois des jeunes qui a été couronné de succès. Ce programme à frais partagés offre des possibilités d'emploi aux étudiants et des stages de formation à des diplômés récents et revêt une importance particulière pour les collectivités relativement petites où il est difficile de trouver des employés bien formés. Le programme ne peut suffire à la demande en raison d'une insuffisance de fonds : l'AMC rejette actuellement près de 50 % de toutes les demandes de financement d'emplois d'été et 90 % des demandes d'employeur pour des stages nationaux de formation. Le chômage des jeunes et des étudiants ayant atteint un des niveaux les plus bas jamais observés, le gouvernement du Canada doit investir dans des mesures visant à remédier à cette situation et faire en sorte que plus de jeunes travaillent. C'est pourquoi nous recommandons que l'on augmente le financement de Jeunesse Canada au travail dans les établissements du patrimoine. Une augmentation des ressources de 5 millions de dollars permettrait de créer près d'un millier de nouveaux postes pour les étudiants et les diplômés dans le domaine du patrimoine. Afin de renforcer la croissance économique dans le secteur du patrimoine du Canada, nous recommandons aussi que l'on encourage un degré plus élevé d'autosuffisance des musées. On pourrait y parvenir à l'aide du Fonds d'appui des Canadiens à leurs musées, un programme de dons jumelés visant à stimuler l'appui du secteur privé aux musées et organismes du patrimoine canadiens. Malgré une baisse des impôts sur le revenu des particuliers et des sociétés ces dernières années, les dons aux musées n'ont pas augmenté de manière substantielle. En investissant dans un programme fédéral offrant une contrepartie gouvernementale pour chaque dollar offert en don à des musées (jusqu'à concurrence d'un certain plafond), le gouvernement du Canada pourrait créer les conditions appropriées pour stimuler la philanthropie et la croissance économique tout en consolidant la situation financière de nos musées.

2. Création d'emplois

Les entreprises canadiennes étant aux prises avec les pressions qu'exercent sur elles des facteurs comme l'incertitude relative à la reprise économique aux États-Unis, à la crise de la dette souveraine en Europe et à la concurrence livrée par un certain nombre de pays développés et en développement, quelles mesures particulières devraient, selon vous, être prises pour promouvoir la création d'emplois au Canada, notamment celle qui est attribuable à l'accroissement du commerce intérieur et international?

La création d'emplois est un facteur essentiel de la croissance de notre pays et le secteur du patrimoine fait un apport important à la création d'emplois. Les musées et les organismes de patrimoine non seulement offrent des expériences de formation sur le tas pour les étudiants et les diplômés, mais ils favorisent en outre les échanges internationaux en vue de rehausser les compétences et les connaissances professionnelles des travailleurs canadiens dans le domaine du patrimoine. À l'échelon national, les musées du Canada offrent un nombre élevé d'emplois d'été et de stages de formation par le truchement du programme Jeunesse Canada au travail (JCT). Ce programme à frais partagés est devenu une composante fondamentale de l'appui du gouvernement fédéral à l'embauche de jeunes et à leur participation au marché du travail et revêt une importance spéciale dans les collectivités relativement petites disposant de peu de ressources. Alors que les employeurs ont accès à une foule de jeunes travailleurs enthousiastes, les étudiants obtiennent la possibilité de travailler dans le domaine de la culture et du patrimoine et acquièrent une expérience précieuse pour le développement de leur carrière. Le programme actuel ne suffit pas à la demande et ses administrateurs doivent refuser 50 % des fonds sollicités. Pour stimuler la création d'emplois dans le secteur du patrimoine, l'Association des musées canadiens (AMC) recommande un investissement modeste, mais bien ciblé, de 5 millions de dollars dans le programme JCT. Ce montant pourrait constituer un nouveau financement ou provenir d'un réaménagement des fonds actuellement affectés aux emplois de jeunes. À l'échelon international, le Canada doit maintenir une présence dynamique en vue d'aider nos entreprises et nos industries à croître. La culture devrait être un fondement sur lequel repose cette présence. L'AMC travaille avec le *Fonds canadien pour la compréhension internationale par la culture* en vue d'établir de solides rapports entre les musées canadiens et étrangers. Ces rapports favorisent le perfectionnement professionnel qui rehausse les compétences et les connaissances dans notre secteur, ainsi que les échanges de collection et d'exposition qui stimulent l'économie en augmentant le nombre de visites de musées et le secteur du tourisme. En 2012, par exemple, une délégation de directeurs de musées canadiens a eu une rencontre avec un groupe de directeurs de musées chinois au cours de laquelle 12 protocoles d'entente ont été signés concernant des échanges en matière de formation professionnelle et d'expositions. L'AMC a l'intention d'approfondir ces rapports avec la Chine et d'établir des rapports semblables avec d'autres pays. La collaboration est un modèle sur lequel le gouvernement peut s'appuyer pour aider d'autres secteurs.

3. Changement démographique

Quelles mesures spécifiques le gouvernement fédéral devrait-il prendre, selon vous, pour aider le pays à faire face aux conséquences du vieillissement de la population canadienne et des pénuries de main-d'œuvre?

Loin d'être un problème, le vieillissement de la population canadienne est une occasion rêvée pour les musées et organismes du patrimoine. Quelque 50 000 bénévoles de l'âge d'or offrent leur temps et leurs services chaque année dans les musées partout au pays. Dans certaines régions éloignées, les musées ne pourraient survivre sans la participation essentielle des membres de la collectivité. Comme les Canadiens vivent plus longtemps et sont en meilleure santé, nous devons créer plus de programmes culturels et du patrimoine pour répondre aux besoins de cette population. Le concept de « retraite » doit être valorisé en tablant sur l'engagement communautaire et les expériences de partage et

d'apprentissage, non seulement au moyen du bénévolat, mais aussi des apports aux programmes de recherche et de conservation. Pour ce qui est des pénuries de compétences professionnelles, les musées canadiens ont besoin de travailleurs possédant un éventail de compétences, et ce, en raison de la nature complexe du travail qu'il faut accomplir dans divers domaines (conservation, recherche, technologie de l'information, dessin industriel, marketing, services à la clientèle, etc.). La création d'un programme à frais partagés de stimulation de l'emploi axé sur les services offerts dans des domaines comme les musées et les autres milieux liés au patrimoine pourrait stimuler la création d'emplois et les possibilités de recyclage de la main-d'œuvre existante, surtout en regard des récentes réductions de dépenses fédérales. Enfin, les nouveaux citoyens du Canada ne devraient pas être mis à l'écart lorsqu'il s'agit des pénuries de compétences professionnelles. Plusieurs d'entre eux ont des années d'expérience, ainsi que des compétences et des connaissances utiles dont la main-d'œuvre du Canada pourrait bénéficier. L'Association des musées canadiens a travaillé de près avec des organismes privés en vue de stimuler la participation des citoyens canadiens au secteur du patrimoine. C'est ainsi que l'on a créé un laissez-passer gratuit d'une durée d'un an donnant accès à des activités culturelles. Ce laissez-passer est remis aux immigrants lors des cérémonies au cours desquelles leur est conférée la citoyenneté canadienne. Il constitue un modèle pour d'autres initiatives nationales en matière d'engagement communautaire.

4. Productivité

Compte tenu des difficultés que connaît le marché de l'emploi du fait, notamment, du vieillissement de la population et des efforts toujours consacrés aux mesures visant à accroître la compétitivité du pays, quelles initiatives fédérales particulières sont-elles nécessaires pour le renforcement de la productivité au Canada?

La productivité ne devrait pas se limiter uniquement à la compétitivité ou aux incitations au travail. La productivité au sens large devrait porter sur la qualité de vie et sur une attitude positive à l'égard du travail, de la vie et de la collectivité. Un dollar de bénéfice n'est pas nécessairement un dollar de valeur. Il faut trouver des moyens de créer une société qui n'est pas passive, mais qui, selon diverses modalités de perfectionnement de soi, encourage le bénévolat, les dons, l'apprentissage permanent et l'apport au bien commun. Le financement et les mesures fiscales peuvent aider, mais il faut des moyens plus convaincants de stimuler la participation au sein des collectivités. Des programmes d'engagement communautaire doivent être établis, encouragés et valorisés. Ils doivent être considérés comme des avantages plutôt que des obligations. On pourrait sensiblement accroître la productivité au sein des musées du Canada en créant les conditions financières adéquates. Bien que les musées et les organismes de patrimoine aient été largement tributaires du financement public dans le passé, nos établissements de patrimoine doivent diversifier davantage leurs sources de recettes en encourageant les Canadiens à faire des apports plus généreux à notre patrimoine. On pourrait y parvenir grâce à un investissement minimal dans un programme de dons jumelés. Les dons du secteur privé sont une source importante de stabilisation et un programme fédéral offrant une contrepartie pour chaque dollar donné aux musées permettrait à ces derniers de devenir financièrement autonomes et d'acquérir des compétences techniques en matière de collecte de fonds. L'expérience démontre que des programmes comme ceux-là incitent fortement les donateurs privés existants à donner davantage, en plus d'encourager des personnes n'ayant jamais fait de dons à en faire. Des musées possédant des recettes accrues provenant de dons privés obtiendront la capacité de restaurer un plus grand nombre de biens du patrimoine, de les présenter au public, de créer des expositions mettant en relief notre histoire à l'échelon aussi bien national qu'international et de stimuler « l'économie culturelle » du pays. Enfin, on pourrait accroître la productivité en adoptant des lois plus rigoureuses sur la propriété intellectuelle. Les dernières modifications apportées à la *Loi sur le droit d'auteur* constituent un pas dans la bonne direction. Pourtant, en matière de droits d'auteur, il y a un domaine négligé qui demande à être examiné de près et c'est celui des détenteurs de droits d'auteur que l'on ne peut localiser. Les

dispositions actuelles sont désuètes et inefficaces. Nous recommandons d'apporter des modifications à la *Loi sur le droit d'auteur* concernant cette question.

5. Autres défis

On sait que des particuliers, des entreprises et des communautés éprouvent des difficultés actuellement au Canada. Quels sont, selon vous, ceux qui éprouvent le plus de difficultés, quelles sont ces difficultés et quelles mesures fédérales sont-elles nécessaires pour remédier à ces difficultés?

Au Canada, la croissance du taux de chômage des jeunes est un problème crucial qui doit retenir l'attention du gouvernement fédéral. Le programme Jeunesse Canada au travail, qui a connu un immense succès et qui a été en partie mis en œuvre par l'Association des musées canadiens, devrait être considéré comme un modèle d'efficacité lorsque l'on étudie les moyens de s'attaquer à cette question fondamentale. Le programme offre des emplois d'été et des stages pour diplômés d'études supérieures qui permettent aux étudiants et aux diplômés d'acquérir les compétences et l'expérience nécessaires à la poursuite de leur carrière. Toutefois, la capacité du programme est gravement limitée et il faudrait des fonds supplémentaires pour stimuler davantage l'emploi et la formation sur le tas des jeunes Canadiens. Un investissement modeste, mais bien ciblé, de 5 millions de dollars dans le programme JCT créerait dans le secteur du patrimoine près d'un millier d'emplois et de stages de plus qui pourraient conduire à des emplois à plein temps. C'est grâce au travail de ce groupe démographique que le Canada progressera et prospérera au cours des prochaines années. En outre, le prochain 150^e anniversaire de la Confédération offre au Canada une occasion rêvée de stimuler les Canadiens et de les faire participer à divers projets nationaux. Concernant les musées, l'anniversaire et les années qui le précèdent représentent une plateforme dynamique pour promouvoir l'histoire et la culture du pays, et ce, à l'échelon tant national qu'international. Les musées et les organismes de patrimoine ont un rôle important à jouer dans la présentation des artefacts et le patrimoine culturel immatériel de notre pays : les gens, les récits, les chants, les traditions, les idées qui continuent de façonner le pays. En plus de tourner notre regard vers le passé, les célébrations devraient nous encourager à valoriser le progrès, l'innovation et le développement du secteur culturel et du patrimoine du Canada. Bref, elles devraient favoriser la participation de la population. Pour construire un Canada plus fort, il faut nous investir dans les coûts périphériques de la communauté, de l'identité et des valeurs. Les musées du Canada et les organismes connexes représentent une très bonne valeur économique et des valeurs sociales encore plus précieuses.